



DIAGNOSTIC-PAYS DU SECTEUR PRIVÉ

CRÉER DES MARCHÉS AU BURUNDI

Tirer parti de l'investissement privé pour une croissance inclusive

Novembre 2022



WORLD BANK GROUP

THE WORLD BANK
IBRD • IDA

IFC

International
Finance Corporation

À PROPOS DE LA SFI

La Société financière internationale (SFI), membre du Groupe de la Banque mondiale, est la principale institution de développement axée sur le secteur privé dans les pays émergents. Elle mène des opérations dans plus d'une centaine de pays, consacrant son capital, ses compétences et son influence à la création de marchés et d'opportunités dans les pays en développement. Au cours de l'exercice 22, la SFI a engagé un montant record de 32,8 milliards de dollars en faveur de sociétés privées et d'institutions financières dans des pays en développement, mobilisant ainsi les capacités du secteur privé pour mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée alors que les économies font face aux répercussions de crises mondiales concomitantes. Pour de plus amples informations, consulter le site www.ifc.org.

© International Finance Corporation (IFC) October 2022. All rights reserved.

2121 Pennsylvania Avenue, N.W.
Washington, D.C. 20433
Internet: www.ifc.org

Le contenu de ce rapport est protégé par le droit d'auteur. La copie et/ou la transmission de tout ou partie de ce rapport sans autorisation peut constituer une violation de la loi applicable. La SFI ne garantit pas l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité du contenu de cet ouvrage, ni les conclusions ou les jugements qui y sont décrits, et décline toute responsabilité en cas d'omissions ou d'erreurs (y compris, mais sans s'y limiter, les erreurs typographiques et les erreurs techniques) dans le contenu, quel qu'il soit, ou en cas de confiance dans ce contenu. Les constatations, interprétations, opinions et conclusions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions des administrateurs de la Société financière internationale ou de la Banque internationale pour la reconstruction et le Développement (la Banque mondiale) ou des gouvernements qu'ils représentent.

Photo de couverture: Shutterstock

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

METTRE FIN AU CYCLE DE PAUVRETÉ ET DE FRAGILITÉ PAR LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

L'objectif du Diagnostic du Secteur Privé (CPSD) du Burundi est d'identifier les opportunités de marchés les plus susceptibles de se matérialiser à court et moyen terme, ainsi que les réformes qui pourraient éliminer les principales contraintes à la croissance du secteur privé et stimuler la transformation économique. En identifiant des domaines d'action sectoriels spécifiques qui peuvent être abordés conjointement par le gouvernement, les donateurs et le secteur privé, le CPSD du Burundi espère soutenir le développement de secteurs compétitifs et à forte valeur ajoutée. Démontrer que le changement est possible et que des marchés et des emplois peuvent être créés d'ici deux à cinq ans donnera non seulement un élan mais pourra aussi fournir une "preuve de concept" que la transformation économique est possible au Burundi.

Le nouveau gouvernement mis en place en juin 2020 par le nouveau président élu offre une opportunité pour un nouveau modèle de croissance stimulé par le secteur privé. Pour sortir d'une longue période de crises qui a interrompu sa croissance économique et sociale, le Burundi devra s'attaquer aux causes de sa fragilité multidimensionnelle économique, politique et environnementale et développer les aspects fondamentaux du secteur privé qui favorisent une croissance soutenue et inclusive (Banque mondiale 2021a). Le Burundi a montré par le passé qu'il est capable d'accélérer les réformes pour la transformation économique. Dans son plan national de développement (Plan National de Développement du Burundi 2018-2027), le gouvernement reconnaît le rôle primordial d'un secteur privé dynamique, innovant et productif, capable d'être compétitif sur les marchés internationaux et de soutenir la création d'emplois nationaux et une croissance économique durable.

Bien que le chômage soit un défi social et économique majeur, en particulier chez les jeunes et les femmes, la forte demande du marché burundais pour une main-d'œuvre qualifiée représente une opportunité. La main-d'œuvre qualifiée gagne 2,5 fois plus pour les salariés masculins et 4,5 fois plus pour les femmes, par rapport au travail manuel (ECVMB 2013-14). Si des emplois productifs peuvent être créés en renforçant le secteur privé formel et en améliorant de manière adéquate la qualification de la main-d'œuvre pour répondre à la demande du marché, alors la jeunesse burundaise en plein essor peut devenir une force dynamique de croissance économique.

Comme en témoignent les réformes du climat des affaires réussies dans le passé, le Burundi est capable de se transformer et dispose d'une nouvelle opportunité de poursuivre les réformes structurelles en vue d'améliorer sa stabilité macro-financière et sa gestion des devises, et de réduire les contraintes qui empêchent les entreprises et les investisseurs de saisir les opportunités de marchés. La pénurie de devises apparaît comme l'une des principales contraintes aux investissements privés, en plus d'autres défis systémiques. Le 7 octobre 2022, la Banque Centrale a entamé une série de réformes en vue de moderniser sa politique monétaire en recalibrant sa politique de taux de change, montrant ainsi l'engagement des autorités pour créer les conditions d'une reprise de la croissance. Le portefeuille croissant des institutions partenaires au développement pourrait mobiliser

des ressources suffisantes pour s’attaquer au climat des affaires défavorable, à la qualité insuffisante des transports et de la logistique, à l’énergie peu fiable et coûteuse, et au manque d’accès à la terre.

En réformant les entreprises publiques (EP), en stimulant l’entrepreneuriat et en attirant les investissements directs étrangers (IDE), le Burundi pourrait exploiter plus efficacement ses ressources naturelles afin de transformer l’économie et de fournir des emplois de qualité à une main-d’œuvre abondante. Les chaînes de valeur de l’agro-industrie, telles que celles du thé, du café, de l’huile de palme et du coton, présentent des avantages comparatifs et un potentiel de croissance, mais elles contribuent actuellement à moins de 5% du produit intérieur brut (PIB) et subissent la pression croissante de leurs concurrents. En 2019, le secteur minier a dépassé les secteurs du thé et du café en tant que première source de devises étrangères, produisant principalement de l’or, du niobium, de l’étain et du tungstène. Pour exploiter davantage cet énorme potentiel, le secteur minier doit attirer des investissements importants, notamment des IDE respectueux de l’environnement, et adopter un cadre de gouvernance responsable afin que ce secteur n’aggrave pas la fragilité du pays. Les secteurs des biens échangeables sont dominés par les entreprises publiques qui ont besoin de réformes structurelles afin d’améliorer leur gouvernance et leur gestion, de moderniser les usines et les équipements, d’améliorer leur productivité et d’accroître leur production.

L’économie du Burundi pourrait connaître une transformation vers un modèle de croissance tiré par le secteur privé, et le présent rapport explore comment des réformes structurelles ciblées visant à tirer parti des opportunités sectorielles pourraient stimuler les investissements privés et la croissance. Une approche ciblée pourrait générer un cycle vertueux de réformes à travers des effets de démonstration et d’apprentissage par la pratique et contribuer à modifier la trajectoire économique et sociale du Burundi en le sortant du cycle de la pauvreté et de la fragilité. Il existe des indications de l’engagement du gouvernement envers les réformes et du réengagement des institutions de financement du développement pour soutenir la mise en œuvre du plan national de développement. Cela dépendra beaucoup de la capacité du gouvernement à renforcer en continu ses bases macroéconomiques et à restaurer la confiance des investisseurs, ce qui nécessitera les réformes suivantes comme conditions préalables à une croissance plus rapide et inclusive :

- Revoir la politique de change et mettre en œuvre des mécanismes basés sur le marché pour allouer les devises étrangères, notamment via les banques commerciales.
- Rendre opérationnelle la stratégie de gouvernance électronique pour améliorer l’accès à l’information et l’efficacité de l’administration publique et développer l’identification biométrique nationale.
- Renforcer la sécurité et la transparence juridiques en matière de gestion des régimes fonciers et sécuriser les droits fonciers en milieu rural pour stimuler les investissements du secteur privé et renforcer la sécurité alimentaire.

PERMETTRE LA CROISSANCE DU SECTEUR PRIVÉ

Trois sources de croissance pourraient contribuer à une dynamique positive du secteur privé au Burundi : des entreprises publiques performantes, des IDE intégrés dans l’économie locale, et des start-ups et petites et moyennes entreprises (PME) dynamiques. Ces sources de croissance, combinées à une réforme du secteur financier qui améliore l’accès au financement inclusif, pourraient générer un effet d’entraînement positif sur l’économie et fournir une “preuve de concept” que la transformation peut avoir lieu. Des entreprises privées modernisées et compétitives, intégrées dans les chaînes de valeur locales

et internationales, peuvent être à l'origine d'une augmentation de la productivité, de la diversification, de l'approvisionnement en devises et, en définitive, de la création d'emplois et de la transformation économique :

- La libéralisation et la réforme des entreprises publiques pourraient accroître la compétitivité des secteurs productifs (grâce à l'allocation efficace des ressources, à l'innovation et au développement des chaînes de valeur), renforcer la concurrence et le commerce, et améliorer la prestation des services publics.
- De nouveaux IDE et de meilleurs liens entre les IDE existants et l'économie locale pourraient créer de nouveaux marchés et des emplois formels, augmenter les exportations et promouvoir la diffusion de nouvelles technologies et pratiques commerciales.
- Des entrepreneurs dynamiques et les micro-, petites et moyennes entreprises (MPME) pourraient élargir la base du secteur privé, créer de nouveaux marchés, renforcer les chaînes d'approvisionnement, saisir les retombées des IDE, augmenter la création de nouvelles entreprises, forcer la sortie des entreprises peu performantes et promouvoir la résilience.

RÉSOUTRE LES CONTRAINTES TRANSVERSALES

Outre la stabilité macro-financière et le réajustement du taux de change, le gouvernement devra créer des conditions-cadres propices au soutien de ces sources de croissance. Voici les principales priorités :

- Un environnement des affaires favorable et transparent qui encourage la concurrence, permet l'investissement privé, facilite le règlement des différends et soutient le commerce régional.
- L'adoption de technologies pour stimuler la modernisation des secteurs productifs, en particulier l'adoption de technologies numériques dans tous les secteurs de l'activité économique.
- Des infrastructures abordables et fiables et des services de logistique et de transport efficaces, essentiels pour réduire les coûts de production et relier les entreprises et les entrepreneurs aux marchés.

OPPORTUNITÉS DE MARCHÉS POUR LA TRANSFORMATION

Le CPSD du Burundi identifie deux secteurs d'activité – le financement inclusif et l'agro-industrie – qui offrent des opportunités à court et moyen terme pour la création de marchés et l'impact sur le développement. Ces secteurs sélectionnés représentent près de la moitié du PIB du Burundi et peuvent atténuer certains des facteurs de fragilité liés à l'inclusion, à la création d'emplois, à la sécurité alimentaire et aux ressources en devises. Les services financiers et l'agro-industrie ont un potentiel de création d'emplois dans les trois à cinq prochaines années, tant en milieu urbain que rural, avec un impact particulièrement fort sur l'autonomisation économique des femmes et des jeunes. La sélection des secteurs est alignée avec les principales priorités de développement du Gouvernement du Burundi.

Un secteur financier plus robuste et plus étendu pourrait avoir un effet d'entraînement positif sur l'ensemble de l'économie du Burundi. Le secteur financier est dominé par un système bancaire caractérisé par une exposition importante aux titres publics. En 2020, le

crédit intérieur fourni au secteur privé ne représentait que 22 % du PIB alors que la moyenne pour l’Afrique subsaharienne était d’environ 38 % selon les données de la Banque mondiale. Le système financier est peu développé, bien que les niveaux d’adéquation des fonds propres soient (nominalement) élevés. Le secteur financier a fait preuve de résilience pendant les crises malgré la dégradation de la qualité des prêts. La Banque de la République du Burundi (BRB) affiche un taux d’inclusion financière de 21 %, ce qui indique l’énorme besoin et le potentiel d’amélioration de l’inclusion financière du grand public et de l’accès au financement à long terme pour le secteur agro-industriel. Il y a une nécessité et un potentiel de développement des marchés des capitaux et de la microfinance et des services financiers numériques.

Le secteur agro-industriel burundais a un potentiel qui doit être exploité. Le climat unique et la richesse du sol du Burundi offrent des possibilités de cultiver et de transformer des produits à plus forte valeur ajoutée pour répondre à la demande intérieure et exporter vers les marchés régionaux et mondiaux. L’agriculture et l’agro-industrie dominent l’économie, mais elles sont confrontées aux mêmes contraintes de productivité et de valeur ajoutée que le reste de l’économie. L’agriculture est dominée par les petits exploitants opérant sur des principes de subsistance et de grandes entreprises publiques non compétitives et attire un nombre limité d’IDE dans la transformation. L’activité du secteur privé est en hausse, comme cela a été observé lors des consultations du CPSD et, dans les conditions appropriées incluant l’investissement du secteur privé, pourrait améliorer tous les maillons des chaînes de valeur et augmenter la productivité et les profits des agriculteurs, des commerçants, des transformateurs et des exportateurs. Mais cela nécessiterait d’entreprendre des réformes pour améliorer la compétitivité des entreprises publiques opérant dans ces secteurs, d’uniformiser les règles du jeu afin de faciliter l’entrée et l’activité du secteur privé sur le marché et de s’ouvrir à une plus grande participation du secteur privé par le biais des PPP.

L’investissement privé dans la modernisation, la diversification et l’expansion du secteur agro-industriel offre la possibilité d’être compétitif sur les marchés internationaux, à condition que le gouvernement soutienne les efforts du secteur privé par la réforme des entreprises publiques, une image de marque nationale forte, des institutions et des réglementations de sécurité alimentaire internationalement reconnues, des infrastructures de qualité et des politiques de concurrence, d’investissement et commerciale. L’économie du Burundi a besoin d’investissements du secteur privé dans la transformation alimentaire, la production d’engrais, l’industrie des emballages biodégradables, le recyclage des déchets pour transformer les déchets agricoles et ménagers. D’autres opportunités existent dans les chaînes de valeur de substitution aux importations. En améliorant ces chaînes de valeur spécifiques, le Burundi pourrait approfondir et formaliser de manière significative son commerce avec l’Afrique de l’Est – un grand marché où il existe une demande établie dont un commerce transfrontalier déjà important avec la République Démocratique du Congo – et au-delà, notamment en Afrique de l’Ouest et en Europe. Bien que le nombre d’emplois dans le secteur agricole puisse diminuer au cours de cette transformation, des emplois plus nombreux et de meilleure qualité seront créés dans les segments agro-industriels de la chaîne de valeur, où la productivité devrait augmenter en raison de l’adoption de technologies, de l’amélioration de l’accès au capital et de la qualification de la main-d’œuvre.

RECOMMANDATIONS CLÉS

Le programme de réformes pour le développement du secteur privé est vaste et ambitieux, mais compte tenu de la dynamique actuelle de l’engagement du gouvernement, du réengagement des donateurs et du regain d’intérêt des investisseurs privés, il y a des raisons d’être optimiste. Les recommandations du rapport mettent l’accent sur les réformes

structurelles qui établissent des bases durables pour les trois moteurs de la croissance du secteur privé (entreprises publiques, IDE et PME), et sur les réformes sectorielles dans les services financiers et l'agro-industrie qui peuvent créer des retombées positives dans d'autres secteurs. Le rapport identifie des opportunités d'investissement dans plusieurs chaînes de valeur agroalimentaires, notamment dans les cultures de rente (café, thé, coton et huile de palme), l'horticulture, les céréales, la canne à sucre et les protéines animales. Le rapport synthétise les recommandations générales pour le secteur agroalimentaire et utilise l'exemple de deux chaînes de valeur - le thé en tant que culture de rente et l'horticulture pour la sécurité alimentaire et la nutrition - pour illustrer le type de réformes et d'investissements spécifiques qui seront nécessaires au niveau du sous-secteur.

TABLEAU ES.1. RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES

Établir des bases durables pour l'expansion et la croissance du secteur privé formel

COMPETITIVITE ET INVESTISSEMENT



Améliorer la compétitivité et l'efficacité des entreprises publiques et la participation du secteur privé dans les secteurs des biens échangeables, mobiliser les IDE dans l'ère post-COVID-19, et promouvoir l'entrepreneuriat et le développement des MPME.

- Évaluer les performances et l'efficacité des entreprises publiques et réviser la stratégie de participation du secteur privé.
- Libéraliser les secteurs des biens échangeables et les ouvrir à davantage d'investisseurs privés par le biais de la privatisation, d'un recours accru aux partenariats public-privé (PPP) et de concessions.
- Relancer les réformes du climat d'investissement afin d'introduire des principes de neutralité concurrentielle et d'améliorer la concurrence, le commerce, le respect des contrats, l'enregistrement des propriétés et l'accès au crédit.
- Développer l'écosystème entrepreneurial, notamment via les investissements dans les infrastructures partagées (telles que les entrepôts frigorifiques et les centres d'essai et de certification) et le renforcement des services aux PME.

TECHNOLOGIES ET LOGISTIQUES



Promouvoir l'adoption de technologies pour moderniser l'économie, tirer parti des technologies numériques et améliorer les systèmes et infrastructures logistiques pour le commerce et le transport.

- Réformer la politique fiscale et les droits d'importation pour encourager les importations de technologies et d'équipements destinés aux secteurs productifs, tels que l'agro-industrie, l'énergie et l'industrie manufacturière.
- Renforcer les systèmes de suivi et de contrôle pour la facilitation des échanges et l'intégration régionale (Zone de Libre-Échange Continentale Africaine, Communauté d'Afrique de l'Est).
- Améliorer le cadre réglementaire des secteurs des transports, des technologies de l'information et de la communication et de la logistique, en tirant parti des récentes améliorations apportées aux infrastructures telles que pour les routes, le rail, le numérique et l'eau.
- Construire et exploiter des postes-frontières à guichet unique aux principales frontières, éventuellement dans le cadre de PPP.

Mettre l'accent sur les réformes sectorielles afin de générer un effet d'entraînement positif sur l'économie et fournir une " preuve de concept " que la transformation peut se produire au Burundi.

SECTEUR FINANCIER



Élargir l'inclusion financière et accroître l'efficacité du secteur privé, développer les marchés de capitaux, appuyer l'accès des PME au financement et étendre les services financiers numériques.

- Améliorer le fonctionnement et la portée des tribunaux de commerce et des mécanismes alternatifs de résolution des conflits (médiation et arbitrage) afin de relever le défi du recouvrement des dettes dans le système judiciaire.
- Renforcer l'infrastructure de crédit en créant un registre des sûretés mobilières et un système d'information sur le crédit.
- Soutenir le développement des services financiers numériques via la mise en place un Conseil National des Paiements pour assurer l'interopérabilité sur le marché et le soutien au développement de Bi-Switch.
- Développer des plateformes partagées de services bancaires de base et de services financiers numériques, en particulier pour les institutions financières non bancaires (microfinance et coopératives d'épargne et de crédit).
- Soutenir la stabilité et l'intégrité financières en modernisant le registre de crédits et en mettant en œuvre le cadre de gestion et de résolution des crises, en rendant opérationnel le fonds d'assurance-dépôts et en adoptant un identifiant biométrique financier.
- Renforcer le secteur de l'assurance, pour soutenir en particulier le secteur de l'agriculture.
- Développer des instruments de financement des PME, tels que le crédit-bail et l'affacturage, le financement à long terme et les facilités de refinancement, ainsi que des mécanismes de partage des risques (tels que le fonds de garantie des PME).

SECTEUR AGRO-INDUSTRIEL



Libéraliser, moderniser et diversifier progressivement certaines chaînes de valeur pour améliorer la compétitivité des secteurs des biens commercialisables et la sécurité alimentaire.

- Adopter des stratégies innovantes de réduction des risques et des produits financiers et d'assurance contre les risques développés en faveur des agriculteurs et de l'ensemble des chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires.
- Soutenir la transformation des produits agricoles sur site ou dans des lieux à proximité (comme les villes secondaires) et la transformation par l'amélioration du conditionnement, de l'étiquetage et du recyclage. Des études de faisabilité préalables seraient nécessaires afin de mieux évaluer la viabilité et la rentabilité de tels investissements.
- Adopter des pratiques durables, des systèmes de gestion de la pollution et des mesures incitatives, ainsi que des mesures d'atténuation et d'adaptation au risque climatique.
- Renforcer les systèmes de recherche et le développement ainsi que l'innovation agroalimentaire et mettre en place des installations pour soutenir la mise en œuvre de protocoles de certification et de normes phytosanitaires.
- Soutenir les groupes de producteurs (cultures, élevage et pêche) pour les aider à mobiliser davantage de membres et à augmenter leur pouvoir de négociation pour les services publics et la fixation des prix de leurs produits par les acheteurs et les agrégateurs individuels.
- Soutenir les programmes de la Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie du Burundi pour améliorer l'image de marque locale et élargir l'accès à l'information sur les marchés internationaux.

IFC

2121 Pennsylvania Avenue, N.W.
Washington, D.C. 20433 U.S.A.

CONTACTS

Natalia Agapitova

nagapitova@worldbank.org

Sarah Lenoble

slenoble@worldbank.org

Nadege D. Yameogo

nyameogo@worldbank.org

ifc.org



WORLD BANK GROUP

THE WORLD BANK
IBRD • IDA

IFC

International
Finance Corporation